Actualités Mohonnaises

Mai 2024 **Mairie de Mohon**

L'activité municipale du moment :

- *La révision de la Base d'Adresse Locale s'achève avec la nécessité d'avoir procédé à des dénominations et nommages de voies. De même, une logique a dû être appliquée pour la numérotation des habitations, bâtiments ou sites remarquables. Chaque fois que nous pénétrons dans une voie, dans le cadre de la numérotation alternée, les numéros pairs doivent être à droite et les numéros impairs à gauche. Vous serez informés par courrier individuel au plus tard le 1er septembre 2024. De plus, l'idée essentielle à retenir dans cette transformation réside dans l'efficacité et la rapidité d'intervention des secours appelés pour une personne dont la vie peut être en danger.*

- *La mise en application de la loir APER est toujours à l'étude avec une idée qui devrait faire son chemin, la région Bretagne a proposé dans le cadre du programme FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) de rechercher des possibilités de lancer des projets communs à plusieurs Communes limitrophes qui seraient intéressées par un programme commun d'installations photovoltaïques, solaires et d'autoconsommation. Ce pourrait être une opportunité pour obtenir 45% de subvention européenne dans un tel projet, à suivre…*

- *80 ans après l'évènement du 3 mai 1944, a été inaugurée une stèle à la mémoire de Joseph BERTHIER assassiné dans sa boulangerie sise à l'époque dans la Rue Régal et appelée depuis 1994, Rue du 3 mai 1944.Il avait seulement vingt-trois ans. M. Berthier s'était engagé dans les Francs-Tireurs et Partisans Français au sein de la 3ième Compagnie du 4ième Bataillon, devenu le 4ième Bataillon des Forces Françaises d'Intervention du Morbihan. Joseph a obtenu la mention « Mort pour la France ».*

Contacts utiles

Mairie de Mohon :
02-97-93-94-20
mairie@56490mohon.com

Horaires d'ouvertures :
Lundi, mardi et jeudi :
09h/12h-14h/17h30

Mercredi et vendredi : 09h/12h.

NUMEROS D'URGENCES

SANTE
Samu : 15
Pompiers : 18
Maison médicale de garde Ploërmel : 15
Hôpital de Ploërmel :
02-97-73-26-26
Cabinet infirmier :
02-97-93-96-50
Centre de soins de La Trinité-Porhoët :
02-97-93-91-38

SECURITE
Gendarmerie : 17
Violences conjugales : 3919
Enfants en danger : 119
Numéro national de prévention du suicide (ligne d'écoute) : 3114

SERVICES PUBLICS

Maison France Services La Trinité-Porhoët
02-97-93-93-69

Bus Itinérant France Services
06-31-24-37-89 (présence du bus chaque lundi des semaines impaires).

La Poste : 3631 et 3639

Ordures ménagères
SMICTOM :
02-99-09-57-26

SERVICES SOCIAUX

Assistantes sociales :
Mauron :
02-97-69-54-01
Ploërmel :
02-97-73-22-00
Banque Alimentaire :
02-97-22-60-24
Restos du cœur :

Thème poétique du mois de mai :

Le mai, le joli mai en barque sur le Rhin,
Des dames regardaient du haut de la montagne,
Vous êtes si jolies, mais la barque s'éloigne...
Qui donc a fait pleurer les saules riverains ?
Or, des vergers fleuris se figeaient en arrière,
Les pétales tombés des cerisiers de mai
Sont les ongles de celle que j'ai tant aimée,
Les pétales flétris sont comme ses paupières.

Extrait d'un poème de Guillaume Apollinaire, Rhénanes, publié en 1913 dans Alcools, en référence au mois de mai 1902 et son amour malheureux pour Annie Playden.

Événements à venir :

Dimanche 9 juin de 8h00 à 18h00	Elections européennes et municipales partielles	Municipalité	Salle Polyvalente
Mardi 11 juin à 18h30	Assemblée générale ordinaire	ADMR	St Malo des 3 Fontaines
Dimanche 16 juin de 8h00 à 18h00	Second tour des élections municipales partielles	Municipalité	Salle Polyvalente
Dimanche 16 juin	Championnat de Bretagne, Office religieux et Journée d'animations	Trompes du Porhoët	Chapelle et Pâtis Saint Marc
Dimanche 13 octobre	Repas des aînés	CCCAS	MilleClub

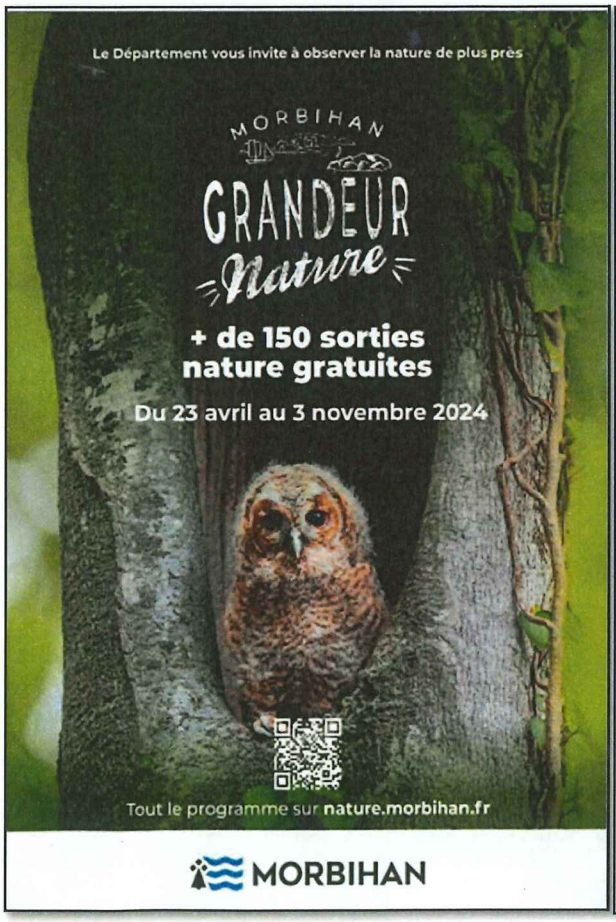

Événements à venir :

- ***Madame Gaëlle STRICOT, Présidente de l'Espace Autonomie Santé de l'Est Morbihan,*** a souhaité donner plus de visibilité à cet organisme :
    - Vous avez soixante ans et plus, vous avez des questions sur votre maintien à domicile : auxiliaires de vie, portage de repas, téléassistance,
    - Vous êtes en situation de handicap, quel que soit votre âge, et vous avez besoin d'une première information pour remplir le dossier de la Maison Départementale de l'Autonomie,
    - Vous, ou l'un de vos proches, êtes atteint d'une pathologie (diabète, maladie cardiovasculaire, cancer, …) et vous souhaitez être orienté vers un organisme compétent,
    - Vous êtes un professionnel du territoire et vous êtes face à une situation complexe avec une personne quels que soient son âge, sa pathologie, son handicap. Vous cherchez un dispositif, un service, une structure adaptée aux besoins de la personne que vous accompagnez,

L'Espace Autonomie Santé Est Morbihan
vous accompagne dans vos démarches, sur rendez-vous :
Téléphone : 02 30 06 05 60
Courriel : contact@eaem.bzh
Site internet : www.eaem.bzh

- ***Transports scolaires (collèges et lycées) sur le réseau BreizhGo :*** L'inscription aux transports scolaires sera ouverte, en ligne, à compter de la fin mai. **La date limite d'inscription est fixée au 17 juillet 2024**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.
    - Depuis janvier 2024, la carte **KorriGo** permet aux élèves de charger des titres de transports TER et d'autres réseaux urbains partenaires. Cette carte est valable 7 ans et doit être conservée pour circuler sur le réseau BreizhGo scolaire.
    - Jusqu'au 31 mai, les familles ont la possibilité de demander la création d'un arrêt sous réserve des conditions présentées dans les règlements de transports scolaires.
    - Afin de répondre aux familles, une foire aux questions est présente sur le site www.breizhgo.bzh et une centrale d'appel est accessible du lundi au samedi de 8h00 à 20h00 (au coût d'un appel local) au 02 99 300 300.
- ***Pour le transport scolaire communal et RPI :*** inscriptions à déposer en mairie **avant le 3 juin 2024 !**

Les imprimés seront distribués dans les deux écoles. Pour les nouveaux arrivants sur le territoire qui souhaiteraient inscrire leur(s) enfant(s), des imprimés sont disponibles en mairie ou sur Mohon.fr. Toute demande de modification de circuit communal 2024/2025 doit être l'objet demande en mairie avant fin mai 2024.

- ***Pour la cantine et la garderie municipales de Mohon,*** les inscriptions sont à déposer en mairie **avant le 30 juin 2024,** des imprimés seront distribués dans les deux écoles, et disponibles en mairie ou sur mohon.fr pour les nouveaux arrivants sur le territoire et qui souhaitent bénéficier de ces services.

- ***Révision du Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale :***

Cette révision doit tracer les grandes orientations pour les vingt ans qui viennent dans le cadre du développement et de l'aménagement du territoire, révision lancée par le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne.
Une enquête est en ligne en ce moment et il est demandé aux citoyens de se prononcer sur les enjeux et les attentes pour l'avenir de notre territoire, et ce sur des sujets comme l'économie, l'agriculture, l'environnement, l'habitat, le patrimoine ou les mobilités…Afin de relever les défis qui s'imposeront à nous demain, il est proposé à ceux qui le souhaitent de participer à un atelier citoyen. Cet atelier sera composé d'une trentaine de personnes recrutées à partir de divers critères comme l'âge, le genre, l'activité, le lieu de vie, …trois réunions de travail ont été programmées dont les deux premières les mardi 14 mai de 18h00 à 20h00 et le 28 mai de 18h à 20h.

- ***Pour les élections européennes, et municipales partielles, des 9 et 16 juin,*** les cartes électorales pour les nouveaux inscrits vont être distribuées prochainement.

- ***Du changement en matière de sécurité routière :*** Depuis le 1er avril 2024, les automobilistes et les deux-roues motorisés ne sont plus obligés d'apposer la vignette verte d'assurance sur leur véhicule, ni de détenir cette carte dans leur véhicule, un logiciel spécifique permet aux forces de l'ordre de vérifier si le véhicule est assuré ou non à partir du numéro d'immatriculation. De plus, le contrôle technique est désormais obligatoire pour tous les deux-roues motorisés ainsi que les voitures sans permis, sous risque d'attribution d'une amende.

- ***La Commune est actuellement en recherche d'un apprenti « agent d'intervention polyvalent en milieu rural » :*** En effet, pour anticiper les départs en retraite, il est nécessaire de prévoir à l'avance ce poste compte tenu du temps de formation qui peut s'étaler sur 36 mois. Les missions à terme consisteront sous la vigilance du maître d'apprentissage à la conduite de l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics, des bâtiments communaux et de la voirie. Le niveau requis est le DNB ou Bac, le candidat devra être titulaire du permis B et le poste sera à pourvoir dès le 2 septembre 2024. L'offre a été publiée par France Travail et adressée aux différents organismes concernés.Il faut envoyer la lettre de motivation et CV par voie postale ou par courriel (mairie@56490mohon.com) avant le 31 mai.

- ***Cimetière, procédure de reprises de concession à l'état d'abandon :*** Conformément à l'article R2223-16 du CGCT, des extraits de PV pour abandon de concession sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage à la mairie et au cimetière durant un mois. Ceci a été réalisé du 16-1 au 16-2, puis du 3-3 au 3-4 et enfin du 18-4 au 18-5. Il faudra attendre le 19 mai 2025 pour établir un second constat d'abandon de concession, et poursuivre la procédure imposée par les textes.

- ***Traitement des déchets :*** Lors du Conseil Municipal du 12 avril dernier, il a été décidé de lutter contre les dépôts sauvages en instaurant une amende forfaitaire et dissuasive d'un montant de cinq mille euros. Le changement d'organisation de la collecte à la déchetterie des Tertres a fait craindre une augmentation des incivilités. La municipalité a donc décidé d'appliquer les termes de la loi à sa disposition.
- Des administrés ont appelé en mairie pour signaler qu'ils n'avaient toujours pas reçu la carte d'accès à la déchèterie. Dans ce cas ou pour toute autre raison, un formulaire est à votre disposition sur :

www.smictom-centreouest35.fr

- Un dossier très long à traiter va bientôt aboutir, cela a commencé en mars 2013 avec des bâtiments en très mauvais état vendus à un citoyen britannique au Gazon. L'état de délabrement nécessitait de très importants frais de remise en état et mettait en péril la sécurité des voisins et passants. Une décision de justice a autorisé la municipalité à faire procéder enfin à la démolition complète des bâtiments et traitement des déchets induits, une page va bien se tourner pour la plus grande satisfaction des voisins très patients.

- Nouvelle idée de **service à domicile**, pour ceux qui souhaitent une voiture en parfait état de propreté :

- ***Au carnet rose :*** Kenzo Staelen est né le 29 mars dernier pour le bonheur de sa famille. Nous lui souhaitons bienvenue et épanouissement dans sa vie de Mohonnais.

Rédaction : N. Olsen, V. Chasles et B. Pernel	Directeur de publication : F. Mahieux